



VILLE DE
SAINTE AGATHE DES MONTS
...ma vie, ma ville !

PROCÈS VERBAL – 12 AVRIL 2010

CONSEIL MUNICIPAL

Le 13 avril 2010

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AVRIL 2010

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, tenue dans la salle du conseil, située au 50, rue Saint-Joseph, le 12 avril 2010 à dix-sept heures quarante-cinq (17 h 45), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Messieurs les conseillers: Michel Charrette, Sylvain Marinier, Grant MacKenzie, et madame la conseillère Lise Gaudreau-Régimbald, sous la présidence Jean-Léo Legault, maire suppléant.

Étaient également présents : monsieur Denis Savard, directeur général et madame Claude Laneuville, greffière-adjointe.

Étaient absents : Yvan Chen, conseiller et Denis Chalifoux, maire.

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais requis.

MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

ORDRE DU JOUR

1. Avis de motion - Règlement de plan d'urbanisme numéro 2009-U50 suite à la résolution de désapprobation partielle de la MRC des Laurentides
2. Avis de motion - Règlement de zonage numéro 2009-U53 suite à la désapprobation partielle de la MRC des Laurentides
3. Avis de motion - Règlement de lotissement numéro 2009-U54 suite à la désapprobation partielle de la MRC des Laurentides
4. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

Avis de motion

Règlement de plan d'urbanisme numéro 2009-U50 suite à la résolution de désapprobation partielle de la MRC des Laurentides

Je, Grant MacKenzie, conseiller, donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement de plan d'urbanisme numéro 2009-U50 suite à la résolution de désapprobation partielle de la MRC des Laurentides.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le greffier de la lecture du règlement 2009-U50, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents.

Avis de motion

Règlement de zonage numéro 2009-U53 suite à la désapprobation partielle de la MRC des Laurentides

Je, Lise Gaudreau-Régimbald, conseillère, donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement de zonage numéro 2009-U53 suite à la résolution de désapprobation partielle de la MRC des Laurentides.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le greffier de la lecture du règlement 2009-U53, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents.

Avis de motion

Règlement de lotissement numéro 2009-U54 suite à la désapprobation partielle de la MRC des Laurentides

Je, Sylvain Marinier, conseiller, donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement de lotissement numéro 2009-U54 suite à la résolution de désapprobation partielle de la MRC des Laurentides.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le greffier de la lecture du règlement 2009-U54, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents.

Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité.

Jean-Léo Legault, maire suppléant

Claude Laneuville, greffière adjointe